Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Le Parc des Alpilles recrute un chargé de projet valorisation des patrimoines



Le parc naturel régional des Alpilles recherche une personne qui sera chargée de projet valorisation des patrimoines et projets socio-culturels pour une prise de poste en janvier prochain. Il est possible de candidater jusqu'au vendredi 6 novembre.

Le Parc des Alpilles a posté une offre d'emploi de chargé de projet d'une durée de trois ans. Sous la responsabilité de la directrice Nathalie Sautter et rattaché au pôle éducation, patrimoine culturel et relation avec les publics, le futur candidat aura la responsabilité de l'ensemble des actions directes ou transversales relatives à la valorisation des patrimoines naturels et culturels, bâtis et immatériels en application des objectifs de la charte du Parc.

La mission principale du chargé de projet valorisation des patrimoines sera le pilotage du projet 'La Routo en Pays d'Arles', un itinéraire de valorisation de la transhumance, patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Le candidat prendra ses fonctions en janvier 2027.

Ce poste, pour lequel il est possible de candidater jusqu'au 6 novembre, requiert un niveau d'étude

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

BAC+5 dans le domaine de la culture, de la médiation culturelle, du patrimoine, etc. Le Parc demande aussi une bonne connaissance des Parcs régionaux et de leurs missions et de la politique environnementale, de l'expérience dans l'organisation d'animations, ou encore de bonnes capacités de rédaction et d'expression orale.

Pour accéder à l'offre d'emploi en détail, cliquer ici.

Le Parc naturel régional des Alpilles célèbre le renouvellement de son label



Le label 'Parc naturel régional' des Alpilles a été renouvelé pour les quinze prochaines années.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Pour l'occasion, une Fête du Parc sera organisée ce samedi 25 mai.

Ce samedi 25 mai, tout le village d'Aureille sera sous le signe de la fête pour le renouvellement du classement des Alpilles en Parc naturel régional. Les communes qui font partie du Parc allient donc leurs forces pour offrir aux habitants une journée mémorable avec des spectacles, des démonstrations, des ateliers pratiques pour tous les âges, des causeries, ou encore des défis sportifs.

Le programme

• **9h30 :** course du Parc des Alpilles (5 ou 10 km, ou balade découverte de 5 km avec un départ à 10h) au départ de la place de l'Église. Inscription obligatoire en ligne.
• **9h30 et 10h30 :** balade nature sur les oiseaux des Alpilles avec Tours in Provence.
• **10h et 15h :** atelier savon noir.
• **10h, 11h, 16h et 17h :** lectures de contes avec la bibliothèque municipale.
• **10h30, 15h et 17h30 :** démonstration du travail de chien de berger avec les brebis sur le stade.
• **10h30, 11h30, 14h30 et 15h30 :** origami animaux avec Patricia Piard.
• **11h :** danse provençale avec Li Cacharello d'Eygalières sur la place de l'Église.
• **11h et 16h30 :** atelier lessive avec Marius Fabre.
• **11h30 :** podiums de la course des Alpilles suivis de la cérémonie officielle pour le renouvellement du label 'Parc naturel régional des Alpilles' sur la place de l'Église.
• **14h :** lecture de conte avec l'association '1 enfant 1 jardin'.
• **14h :** balade botanique « sauvages de la rue » avec les botanistes du Pays d'Arles.
• **14h15 et 15h45 :** balade sophrologique en pleine nature.
• **14h30, 15h30 et 16h30 :** promenade contée naturaliste pour les enfants avec l'association E4.
• **14h45 :** causerie 'A la rencontre de 2 rapaces emblématiques des Alpilles : le Vautour percnoptère et l'Aigle de Bonelli' avec le CEN PACA.
• **15h :** balade botanique avec l'association flore et vie.
• **15h45 :** restitution des atlas de la biodiversité communale des Alpilles avec la LPO PACA.
• **16h :** spectacle écolo *La Criée de rue verte* sur la place de l'Église.
• **17h15 :** projection du film *Il était une fois les Alpilles* réalisé par Jean Daragnes et Stéphane Paoli, suivie d'une discussion, dans la salle de la Grand-Terre.
• **18h30 :** concert des Bandits-Manchots sur l'avenue Mistral devant le Bar Soler.

Samedi 25 mai. Gratuit. Aureille.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Les parcs régionaux veulent un accès raisonnable aux espaces naturels



Alors que la première phase de déconfinement débute, le réseau des parcs naturels régionaux appelle à la vigilance et à la responsabilité collective de tous. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte neufs parcs naturels régionaux (Luberon, Camargue, Mont-Ventoux, Alpilles, Baronnies provençales, Sainte-Baume, Préalpes d'Azur, Verdon et Queyras), réputés pour leur beauté paysagère, leur diversité et leur cadre de vie. Aussi, il est demandé à tous de respecter un certain nombre de recommandations listées ci-dessous :

- Respecter la propriété de l'endroit, la plupart des espaces naturels n'étant pas des espaces publics mais des espaces privés où le passage est toléré.
- Rester discret pour ne pas effrayer la faune particulièrement sensible au dérangement en cette période de l'année et après plusieurs mois d'absence de présence humaine.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

- Tenir son chien en laisse. Attention, les chiens sont interdits dans les réserves naturelles et certains autres sites soumis à règlementation spécifique, je me renseigne avant de partir.
- Se promener uniquement sur les sentiers balisés afin de protéger les espaces naturels en limitant le piétinement de la flore et le dérangement de la faune en pleine période de reproduction.
- Respecter le travail des bergers et la présence des troupeaux, en les contournant largement.
- Veiller à laisser en l'état les espaces visités c'est-à-dire repartir avec ses déchets et ne pas ramasser de fleurs ou de plantes, ni minéraux ou fossiles.
- Penser à s'équiper d'une tenue et de chaussures adaptées et prendre de l'eau avec soi (dans une gourde). Vérifier la météorologie.
- Respecter les gestes barrières pour limiter la propagation du Covid-19.

Pour rappel, à partir du 1er juin les espaces naturels entrent en période de 'risque incendie'. Il ne faudra donc pas oublier de se renseigner avant de partir sur le niveau de risque et l'autorisation d'accès aux massifs.